

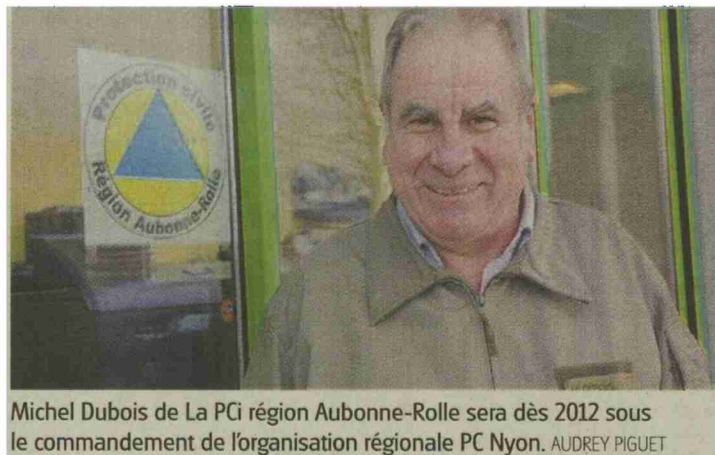


ROLLE-AUBONNE Réforme de la protection civile en marche

Une année de transition

La protection civile (PCi) région Aubonne-Rolle sous sa forme actuelle est appelée à disparaître. C'est en tout cas le vœu du Canton qui envisage, depuis 2007 déjà, la réforme de la protection civile vaudoise. Des 21 régions actuelles, il n'en restera plus que 10, correspondant au découpage territorial par district. Prévue initialement pour 2012, la réforme entrera en vigueur en 2013. Ce qui signifie concrètement que la PCi Aubonne-Rolle sera dissoute. Les anciennes communes du district d'Aubonne – et Allaman – devraient rejoindre la PCi région Morges et celles de l'ancien district de Rolle – ainsi que Longirod, Marchissy et Saint-George – la PCi région Nyon.

Le comité de direction de la PCi



Michel Dubois de La PCi région Aubonne-Rolle sera dès 2012 sous le commandement de l'organisation régionale PC Nyon. AUDREY PIGUET

Aubonne-Rolle a anticipé cette refonte et a déjà procédé à des changements. Michel Dubois et Pierre Rosset, les deux collaborateurs du site aubonnois, sont d'ores et déjà placés sous le commandement de

la PCi région Nyon. Pierre Rosset collaborera à Nyon même, alors que Michel Dubois et son Etat-major resteront à Aubonne en 2012, les exercices demeurant tels que prévus. **JOL**